



Agence St Jean Des Vignes - 64 rue Saint Jean Des Vignes 71100 CHALON-SUR-SAÔNE
03 85 46 63 09 - autoecole.chalon@gmail.com
SIRET : 842 557 340 000 10 - Agrément : E1807100100
Agence La Motte - 28 rue de la Motte 71100 CHALON-SUR-SAÔNE
03 85 91 15 08 - autoecolechalonlamotte@outlook.com
SIRET : 842 557 340 000 36 - Agrément : E2307100030
Agence Chagny - 6 rue de la Boutière 71150 CHAGNY
03 85 91 29 26 - autoecolechagny@outlook.com
SIRET : 842 557 340 000 28 - Agrément : E1807100110

Formation au permis B AAC Conduite Accompagnée

AAC = Apprentissage Anticipé de la Conduite

Forfait « Mini » : pour ceux qui ont déjà le code

Forfait Complet : 1290 € ttc

Possibilité de paiement en 3x sans frais

Formation Pratique (Dispensée sur VW Golf 8 sauf bureau La Motte VW Polo 6)

- Fiche de suivi numérique
- Livret d'apprentissage numérique (accès 24h/24)
- Planning en ligne (pour ne pas oublier vos rendez-vous)
- **Apprentissage des vérifications véhicule et premiers secours :**
Notés sur 3 points à l'examen du permis
 - ✓ Livret vérifications + additifs VW pour réviser chez vous
 - ✓ Vérifications intérieures et premiers secours 2h en salle avec enseignant
 - ✓ Vérifications extérieures 2h autour d'un véhicule avec enseignant
 - ✓ Révision des vérifications en leçons pratiques
- 20h de leçons de conduite en voiture
- **Rendez-vous préalable à la conduite accompagnée :**
 - ✓ 2h en voiture avec l'élève, un enseignant et au moins un accompagnateur
 - ✓ Délivrance de l'attestation de fin de formation initiale et documents à remettre à votre assurance
 - ✓ Guide de l'accompagnateur

Phase de conduite accompagnée 1 an et 3000 kms minimum

- **1er Rendez-vous pédagogique vers 6 mois et 1500 kms inclus**
- **2nd Rendez-vous pédagogique vers 1 an et 3000 kms inclus**
- Composition de chaque rendez-vous pédagogique :
 - ✓ 1h en voiture avec l'élève, un enseignant et au moins un accompagnateur
 - ✓ 2h en salle avec l'élève, un enseignant et au moins un accompagnateur
- Réservation et accompagnement à l'examen pratique
- **Demande de fabrication et envoi en courrier recommandé de votre permis de conduite inclus**
- **Disque A autocollant inclus**

Prestations Complémentaires

Evaluation préalable obligatoire selon la loi : 40 € ttc

Leçon de conduite supplémentaire : 50 € ttc

Réservation et accompagnement examen conduite supplémentaire : 50 € ttc

Tous nos forfaits intègrent les frais de gestion suivi élève

Merci de nous fournir votre N°NEPH, votre résultat à l'examen de code ainsi que deux photographies d'identité pour l'inscription dans notre établissement

PIECES A FOURNIR AU MOMENT DE LA DEMANDE DE FABRICATION PERMIS

- 1 photocopie de la carte d'identité recto-verso
 - en cours de validité si faite lorsque vous étiez mineur sinon périmée de moins de 5 ans
 - 1 photocopie de votre permis AM (ancien BSR) si vous l'avez obtenu
 - 1 plaquette ephoto avec numéro et les photos imprimées sur la plaquette
 - 2 enveloppes format A5 et 6 timbres au tarif normal en vigueur
 - 1 photocopie du certificat de la journée d'appel à la défense (si vous avez au moins 17 ans ½) ou la convocation si vous l'avez reçue
 - 1 photocopie de l'attestation de recensement (si vous avez au moins 16 ans)
 - 1 photocopie de l'ASSR niveau 1 et 2 (si perdue(s), vous remplirez un justificatif sur l'honneur que notre établissement vous fournira)
 - 1 photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (Facture gaz, électricité, téléphone fixe ou mobile, internet) ou dernier avis d'imposition
 - Si hébergé(e) chez une tierce personne ou les Parents :**
 - 1 lettre signée certifiant que le demandeur réside chez l'hébergeant ou le parent nommé (nom et prénom) sur le justificatif de domicile
 - 1 photocopie de la carte d'identité de l'hébergeant ou du parent nommé (nom et prénom) sur le justificatif de domicile en cours de validité ou périmée depuis moins de 5 ans ou la photocopie du passeport en cours de validité
 - Si l'élève n'a pas le même nom que son représentant légal, extrait du livret de famille page parents et enfant(s)
-

Les leçons de conduite se déroulent du Lundi au Vendredi 8h à 19h et le Samedi de 8h à 15h

HORAIRES OUVERTURES BUREAUX		
Jour	Bureaux de Chalon-Sur-Saône	Bureau de Chagny
Lundi	14h-19h	Fermé
Mardi	10h-12h / 14h-19h	13h-18h
Mercredi	9h-12h / 14h-19h	13h-18h
Jeudi	14h-19h	13h-18h
Vendredi	10h-12h / 14h-19h	13h-18h
Samedi	9h-12h	9h-12h

Leçons de vérifications et premiers secours en salle / leçons de vérifications extérieures dispensées au bureau St Jean Des Vignes Chalon-sur-Saône les mercredis de 17h à 19h en alternance toutes les 2 semaines
[Sur réservation- places limitées]